

Image not found or type unknown



Retirer plainte pour faux et usage de faux

Par **budala**, le **09/03/2008 à 01:04**

bonjour,rnrnje voudrai savoir si retirer une plainternpour faux et usage de fauxrnenentrainera la fin des poursuites pénales.rnrnMerci.

Par **citoyenalpha**, le **09/03/2008 à 14:49**

Bonjour,rnrnnon. Le retrait de plainte consiste à se retirer en tant que partie civile.rnrnSi le procureur a suffisamment d'éléments pour constater le délit il peut poursuivre sans qu'aucune partie civile ne soit représentée.rnrnRestant à votre disposition.

Par **budala**, le **09/03/2008 à 17:12**

Merci pour votre réponse.rnrnComment est-ce que je peux savoir sirnla plainte a déjà été portée, et si oui,rnpour quel délit?rnrnEst-ce qu'il y a une possibilité de savoirrñça avant recevoir une communicationrnofficielle?rnrnBien cordialement